

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	22416	Société :	R.A.M
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	222975
Nom & Prénom :		AOUSS SIDI	
Date de naissance :		13/12/1970	
Adresse :		N°7, lotissement Amessine Hay AL FAROUK AL NOSSIR - ATTACHE LOU AL AYADIE	
Tél. :		06 62 34 36 03 Total des frais engagés : .....	
..... Dhs			

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/06/2023

Nom et prénom du malade : AOUSS YASSINE Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ANSIALITE

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir Le : 09/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : .....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/06/2003	CS	1	150.DH.	Dr. Kanta Boussetta Omnipraticienne Av. Hassan II (Route de Tizi-n-Tichka) - Casablanca Agdal Ait Melloul - Tél: 05 28 24 10 10 I.C.E: 001893451000091

## **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES RADIGRAPHIQUES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Souad DAHANI Psychologue Clinicienne psychothérapeute N°210, N°8 Rue Oujda Hassan Tél: 05 28 82 87 06	du 10/6/2023 au 5/8/2023					5100,00 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F. PROTHÉSES DENTAIRES				
		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		Coefficient des travaux
		25533412   21433552		
		00000000   00000000		
		D —————— G		
		00000000   00000000		
		35533411   11433553		
		B		
		<b>[Création, remont, adjonction]</b>		
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
D				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karima BOURAS

Médecin Généraliste

## Note d'Honoraire

Agadir le : ..... 9 / 6 / 2023

A la suite de la consultation du : ..... je présente

AOUSS YASSINE

Suivant l'usage, ma note d'honoraire qui s'élève à

150 DH

Cette note d'honoraire tient lieu de facture

Dr. Karima BOURAS  
Omnipraticienne  
Av. Hassan II (Route de Tiznit) Bloc 9 N°85  
Agdal Ait Melloul - Tel: 05 28 24 10 10  
I.C.E: 001893451000091

**Dr. Karima BOURAS**

**Médecin Généraliste**



Diplôme de Médecine de la faculté de Médecine  
et de la Pharmacie de Marrakech

Diplôme d'Échographie de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Marrakech

Aït Melloul ,Le : .....

09/06/2023

**الطب العام**

دبلوم الطب من كلية الطب و الصيدلة بمراڭش

دبلوم الفحص بالصدى من كلية الطب و الصيدلة بمراڭش

أيت ملول في :

AOUSS YASSINE

Zen Tlog ge'

15/11 le soir

Dr. Karima BOURAS  
Omnipraticienne  
Av. Hassan II (Route de Tiznit) Bloc 9 N°85  
Agdal - Tél : 05 28 24 10 10  
E-mail : 001893451000091

Rendez - vous , Le : .....

Av. Hassan II (Route de Tiznit), Bloc 9 ,N° 85 au dessus de la Pharmacie Hassan II

Agdal - Ait Melloul - Tél : 05 28 24 10 10

E-mail : kbouras48@gmail.com

**Dr. Karima BOURAS**

**Médecin Généraliste**



**الدكتورة كريمة بوراس**

**الطب العام**

Diplôme de Médecine de la faculté de Médecine  
et de la Pharmacie de Marrakech

Diplôme d'Échographie de la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Marrakech

دبلوم الطب من كلية الطب والصيدلة بمراكش

دبلوم الفحص بالصدى من كلية الطب والصيدلة بمراكش

Ait Melloul ,Le :

09/06/2023

أيت ملول في :

Certifiait médicale

Je soussigné

**Dr. Karima BOURAS**

Omnipraticienne

Av. Hassan II (Route de Tiznit) Bloc 9 N°85

Agdal - Tél: 05 28 24 10 10

I.C.E: 001893451000091

certifie ,

avoir examiné ce jour l'enfant AOUSS YASSINE

né en 2009 , qui présente une anxiété

Chronique , handicapant partiellement sa vie  
sociale et ses études

Et dans ce sens l'enfant nécessite des  
soins de psychotrérapie jusqu'à  
amélioration de son état

Rendez - vous, Le :

Av. Hassan II (Route de Tiznit), Bloc 9 ,N° 85 au dessus de la Pharmacie Hassan II

Agdal - Ait Melloul - Tél : 05 28 24 10 10

E-mail : kbouras48@gmail.com

Ce certificat est délivré pour en servir  
et faire valoir ce que de droit

Dr. Karima BouskAs  
Omnipraticienne  
Av. Hassan II (Route de Tiznit) Bloc 9 N°85  
Agdal - Tel: 0528 2410 10  
I.C.E: 00188451000091



## SOUAD DAHANI

## Facture

Patient..... A. Ouss Yassine  
Nombre de séances..... 17 séances  
IF 20770121  
ICE 001925795000094

Allée 210, N 8, QI, Hassan II. Tel 05 28 82 87 66 / 06 61 43 17 81  
Email cabinet.dahani@gmail.com

~~Souad DAHANI  
Psychologue Clinicienne  
psychothérapeute  
Allée 210, N°8 Rue Oujda Hassan II  
AGADIR - Tél: 05 28 82 87 66~~

SOUAD DAHANI

Psychologue clinicienne et psychothérapeute

## Calendrier des séances

Patient..... A. Anss Yassine .....

Date des séances..... du 10/6/2023 au 5/8/2023

Nombre de séances..... 17 réservées

IF 20770121

ICE 001925795000094

Désignation	Date des séances	P.U	Total en DH
Séances de			
psychothérapie	10 - 6 - 2023	3.00	
de type	14 - 6 - 2023	3.00	
+ C.C	17 - 6 - 2023	3.00	5100,00
	21 - 6 - 2023	3.00	DH
	24 - 6 - 2023	3.00	
	28 - 6 - 2023	3.00	
	1 - 7 - 2023	3.00	
	5 - 7 - 2023	3.00	
	8 - 7 - 2023	3.00	
	12 - 7 - 2023	3.00	
	15 - 7 - 2023	3.00	
	19 - 7 - 2023	3.00	
	22 - 7 - 2023	3.00	

Allée 210, N 8, QI, Hassan II. Tel 05 28 82 87 66 / 06 61 43 17 81  
Email cabinet.dahani@gmail.com

**Souad DAHANI**  
Psychologue Clinicienne  
psychotherapeute  
Allée 210, N°8 Rue Oujda Hassan H  
AGADIR - Tel: 05 28 82 87 66